

MAIRIE DE BAGE DOMMARTIN



ELABORATION DU PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PEDT) PLAN MERCREDI (PM)

DE BAGE DOMMARTIN (Ain)

2022-2023-2024

Date de présentation du projet : 10 octobre 2022

Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet :

Mairie de Bâgé-Dommartin

Adresse : 130 rue de la mairie – Bâgé-la-Ville - 01380 BAGE-DOMMARTIN

Tél. : 03 85 30 43 94

Mail : mairie@bage-dommartin.fr

Mise en œuvre du PEDT déléguée à une association : non

Noms et coordonnées des correspondants :

Maire : M Christian BERNIGAUD

Mail : christian.bernigaud@bage-dommartin.fr

et

Adjointe aux affaires scolaires et jeunesse : Mme Annick DONGUY

Mail : annick.donguy@laposte.net

Accompagnement à l'ingénierie par la Fédération départementale Les Francas de l'Ain

Sommaire

Le diagnostic	3
Présentation des territoires	3
Territoire concerné	3
Nombre d'enfants et jeunes concernés.....	3
Recensement des services proposés	4
Organisation du secteur scolaire	4
Organisation du secteur périscolaire.....	7
Articulation périscolaire/scolaire.....	10
Organisation du secteur extrascolaire	11
Les infrastructures communales disponibles	15
L'accessibilité aux personnes à besoins spécifiques.....	15
Les besoins du territoire	16
Les besoins et envies du public.....	16
Les atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEdT	17
Les contraintes et freins du territoire.....	18
Articulation du PEDT avec les dispositifs existants sur le territoire	18
Le projet de territoire	20
Les objectifs	20
Les activités proposées dans le cadre du PEdT.....	21
Pilotage du PEdT	21
Les partenaires.....	21
Fonctionnement du comité de pilotage	22
L'évaluation du projet.....	23
Signataires du projet.....	26
Annexes.....	27
Annexe 1 : tableau actions des différentes associations.....	27
Annexe 2 : projet pédagogique de l'accueil de loisirs périscolaire - Plan Mercredi.....	27

Le diagnostic

La municipalité souhaite élaborer un Projet Educatif de Territoire (PEDT) et un Plan Mercredi (PM) afin de réfléchir à des actions en faveur des enfants et des adolescents, dans le temps périscolaire, durant les mercredis et les vacances scolaires. Un comité de pilotage, formé à cette occasion, permet de réunir les différents acteurs de notre territoire. Il est composé d'élus, des directrices d'école, de parents d'élèves, du centre de loisirs Bag'évasion, de la médiathèque, d'associations culturelles, sportives, en lien avec les écoles... Après l'étude d'un diagnostic, différents axes seront examinés à destination des enfants de 3 à 17 ans, afin de favoriser la coordination entre les acteurs du territoire en respectant le cahier des charges qui comprend 4 axes :

- la complémentarité et la cohérence éducative,
- l'accueil de tous les publics,
- la mise en valeur de la richesse du territoire,
- le développement des activités éducatives de qualité.

Présentation du territoire

Territoire concerné

Le territoire concerné est la commune de Bâgé-Dommartin, commune située dans la Communauté de Communes Bresse et Saône dans le département de l'Ain.

Commune nouvelle née de la fusion entre les anciennes communes de Bâgé-la-Ville et de Dommartin le 1er janvier 2018. Elle accueille 4171 habitants (2019), dont environ 25% de mineurs.

Nombre d'enfants et jeunes concernés

Nombre d'enfants scolarisés commune de Bâgé-Dommartin (année scolaire 2022-2023) : 396

Niveau maternelle : 132

Niveau élémentaire : 264

2 directrices d'école : une sur Bâgé-la-Ville et une sur Dommartin

Ecole de Bâgé-la-Ville : 308 élèves

Bâtiment Prévert : 95

PS	PS / MS	MS/GS	MS/GS
25	24 (14 PS + 9 MS)	24 (13 MS + 11 GS)	23 (8 MS + 15 GS)

Bâtiment Denave : 142

CP	CP/CE1	CE1	CE1/CE2	CE2	CE2/CM1
24	23 (13CP+10 CE1)	24	23 (7 CE1 + 16 CE2)	25	22 (12 CE2 + 11 CM1)

Bâtiment Painlevé : 71

CM1	CM1/CM2	CM2
24	23 (10 CM1 + 13 CM2)	24

Les 11 élèves du dispositif ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) sont comptés dans les effectifs des classes. L'ULIS est implantée à Bâgé-la-Ville, elle est gérée matériellement par la Communauté de Communes Bresse et Saône.

Ecole de Dommartin : 88 élèves

PS / MS	GS / CP	CE1 / CE2	CM1 / CM2
28 (14 PS + 14 MS)	19 (9 GS+ 10 CP)	25 (7 CE1+ 11 CE2)	23 (15 CM1 + 8 CM2)

Niveau secondaire :**Collège Roger Poulard à Bâgé-la-Ville : 587 élèves**

- 6^{ème} : 159 élèves dont 2 ULIS
- 5^{ème} : 147 élèves dont 7 ULIS
- 4^{ème} : 154 élèves dont 2 ULIS
- 3^{ème} : 127 élèves

Nombre d'enfants en situation de handicap (reconnu par la MDPH) scolarisés :
18 élèves à l'école de Bâgé-la-Ville, 5 élèves à Dommartin.

Recensement des services proposés**Organisation du secteur scolaire**

Nombre d'établissements d'enseignement scolaire :

- 1 école primaire sur Bâgé-la-Ville
- 1 école primaire sur Dommartin

Organisation du temps scolaire sur notre commune : 4 jours

Établissement secondaire : 1 collège sur Bâgé-la-Ville

Organisation du temps scolaire : 4,5 jours

Des nouveaux projets d'école sont en cours de réalisation pour la rentrée 2022/2023 articulés autour des axes suivants :

Projet d'école de l'école primaire de Bâgé-la-Ville validé par l'ensemble des membres présents au conseil d'école du 20/06/2022

Il a été validé par l'Inspectrice de l'Education Nationale. Il sera valable pour 5 ans (2022-2027).

Il se décline en 4 axes, il s'agit de définir une ou des priorités pour chaque axe départemental avec un ou des indicateurs permettant de mesurer la réussite de la priorité retenue. Il est écrit pour 5 ans et chaque action commencera entre la première et la quatrième année.

AXE 1 : améliorer les réussites et réduire les inégalités (maths et français)

- PRIORITE 1 : améliorer les compétences en lecture orale de tous les élèves
INDICATEURS : taux de réussite aux tests de fluence (listes de mots) et d'aisance (textes de référence) réguliers au cours de la scolarité
- PRIORITE 2 : développer les compétences des élèves en résolution de problèmes
INDICATEURS : taux de réussite en résolution de problèmes à partir d'une banque de problèmes de référence par niveau

AXE 2 : développer les parcours éducatifs et de l'élève

- PRIORITE 1 : mettre en place le PEAC (parcours éducatif artistique et culturel)
INDICATEURS : Chaque élève dans chaque classe a vécu chaque année au moins deux temps forts culturels
- PRIORITE 2 : amener nos élèves à partager un parcours citoyen commun identifié et fédérateur
INDICATEURS : existence d'une programmation en EMC avec construction d'un outil commun à l'école (C2 et C3), nombre d'albums lus ou qui ont fait l'objet d'une séquence d'apprentissage, ayant pour thème la socialisation au C1
- PRIORITE 3 : construire le parcours éducatif de santé
INDICATEURS : Existence d'un document présentant les thèmes travaillés progressivement par niveau
- PRIORITE 4 : améliorer la transmission au sein de l'équipe éducative des informations relatives au parcours de l'élève : prises en charge, relations avec les parents,...
INDICATEURS : mise en place d'une fiche de suivi élève transmise de classe en classe

AXE 3 : prendre en compte le climat scolaire et le bien-être à l'école

- PRIORITE 1 : améliorer le climat scolaire
INDICATEURS : existence d'une charte de vie collective de l'école en lien avec le personnel communal en charge de la surveillance méridienne et les élèves
- PRIORITE 2 : impliquer davantage les élèves dans la gestion de leurs relations collectives
INDICATEURS : nombre de conseils d'enfants par niveau

AXE 4 : développer les relations avec les partenaires et les familles

- PRIORITE 1 : retrouver les liens d'avant Covid entre l'école et les familles (première rentrée, semaine de la maternelle, ateliers de Noël en maternelle, semaine du goût, semaine de l'anglais, projets autour de la lecture)
INDICATEURS : nombre de parents volontaires pour encadrer les groupes
- PRIORITE 2 : développer des relations constructives avec le personnel communal en charge de la surveillance méridienne des élèves
INDICATEURS : existence d'une charte de vie collective de l'école en lien avec le personnel communal en charge de la surveillance méridienne et les élèves

Projet d'école de l'école primaire de Dommartin validé par l'ensemble des membres présents au conseil d'école du 21/06/2022

Il a été validé par l'Inspectrice de l'Education Nationale. Il sera valable pour 5 ans (2022-2027)

Voici les 4 axes de travail :

Axe 1 : Améliorer les réussites et réduire les inégalités

- Améliorer les compétences des élèves en Résolution de problèmes :
Séances hebdomadaires
- Acquérir du vocabulaire :

Mise en place d'un outil vocabulaire du Cycle 1 à Cycle 3 avec référentiels thématiques enrichis chaque année. Utilisation du vocabulaire dans les productions d'écrits

Axe 2 : Développer les parcours éducatifs et de l'élèves

- Construire une programmation en lien avec le PEAC :

Travailler chaque année sur un domaine artistique spécifique (le cinéma en 2022-2023)

- Mettre en place un parcours citoyen :

Travail sur la différence et la prévention contre le harcèlement ; éducation à l'environnement

- Construire un parcours de santé :

Apprendre à porter secours, permis piéton/vélo, conférences à destination des parents (sommeil, écrans, harcèlement)

- Améliorer le suivi des élèves :

Instaurer une fiche « suivi de l'élève » du Cycle 1 à Cycle 3

Axe 3 : Prendre en compte le climat scolaire et le bien être à l'école

- Développer la qualité des relations entre élèves dans l'école :

Rédaction d'une Charte du vivre ensemble ; Conseils d'élèves réguliers ; médiateurs ; travail sur les émotions et le ressenti.

Axe 4 : Développer les relations avec les partenaires et les familles

- Impliquer davantage les parents à la vie de l'école :

Développer l'ENT : ouvrir davantage l'école aux parents lors d'actions spécifiques

- Avoir un règlement commun de « bonne conduite » avec le périscolaire

Charte commune de « bonne conduite »

Infrastructures communales disponibles :

La commune dispose de :

- 14 classes sur Bâgé-la-Ville (4 classes maternelles, 9 classes élémentaires, 1 classe dispositif ULIS),
- 4 classes sur Dommartin allant des PS aux CM2.

Sur Bâgé-la-Ville, les classes sont réparties dans 4 bâtiments :

- un bâtiment : élèves du dispositif ULIS, en rez-de-chaussée,
- un bâtiment Prévert : élèves de maternelles, salle de motricité, salles de sieste, en rez de chaussée
- un bâtiment Denave : élèves du CP au CM1, en rez-de-chaussée et à l'étage,
- un bâtiment Painlevé : élèves de CM1 et CM2, à l'étage.

Chaque école dispose d'un préau et de cours de récréation. Les enfants prennent leur repas du midi à la cantine du collège, qui se situe à proximité, dans des salles qui leur sont dédiées.

Sur Dommartin, un seul bâtiment regroupe les 4 classes, avec salles de sieste, en rez-de-chaussée. La salle polyvalente municipale sert de salle de motricité et de cantine. La restauration scolaire est gérée par une association, les repas sont préparés sur place. L'école dispose d'un préau et de 2 cours de récréation, dont le parking de la salle des fêtes.

Chaque classe de Bâgé-la-Ville et de Dommartin dispose de matériels informatiques récents (tableaux numériques, ordinateurs, vidéoprojecteurs, caméras visualiseurs). La municipalité a répondu favorablement à toutes les demandes d'achat dans le cadre d'un plan numérique en 2021.

Organisation du secteur périscolaire

Nombre de garderies périscolaires non déclarées	1 garderie gestion municipale sur Dommartin matin, midi, soir 1 garderie gestion municipale sur le temps méridien sur Bâgé-la-Ville
Nombre d'accueils de loisirs périscolaires déclarés	1 Association Bâg'évasion sur Bâgé-la-Ville matin et soir
Nombre d'enfants du territoire concernés par l'accueil périscolaires	396
Nombre d'enfants en situation de handicap (reconnu par la MDPH) en périscolaire	21
Nombre d'encadrants intervenant sur ces accueils périscolaires	- 4 personnes sur Dommartin - 14 personnes sur le temps méridien à Bâgé-la-Ville (dont 4 ATSEM et 1 personne exclusivement pour les élèves de primaire en situation de handicap) - 6 personnes en équipe tournante sur Bâg'évasion
Liste des activités périscolaires les jours d'école	Proposées par les accueils périscolaires et par les autres associations : médiathèque/bibliothèque, judo, football, danse, musique, escalade, boules...
Liste des activités périscolaires le mercredi	Proposées par les accueils périscolaires et par les autres associations : médiathèque, judo, football...
Modalités d'accueil du mercredi (matin ou après-midi ou journée)	Bag'évasion : Accueil à partir de 7h15 avec la possibilité de venir en journée complète ou demi-journée avec le repas compris, jusqu'à 18h30.
Liste des locaux et équipements utilisés pour ces activités périscolaires	Salle d'accueil Salle de sieste Salle de restauration Salle des fêtes Préaux et cours de l'école élémentaire Terrains de boules Terrains de foot Terrains multi sports et différents espaces verts

L'accueil périscolaire sur Bâgé-la-Ville = Bag'évasion

Présentation de Bâg'évasion :

L'accueil de loisirs Bag'évasion a été créé en 1999, association de type « loi 1901 » située sur la commune de Bâgé-Dommartin.

Le Centre de Loisirs Bâg'Evasion se veut un centre d'accueil pour les enfants de 3 à 15 ans, ouvert à tous et de toutes les communes.

Il s'inscrit dans le cadre du Label Loisirs équitables. Tous les enfants et les familles dites « fragilisées » et/ou porteur de handicap peuvent être accueillis au centre dans le cadre de ce Label.

Il veut répondre aux besoins des familles qui souhaitent un encadrement ludo-éducatif.

Le projet éducatif de l'accueil de loisir est articulé autour des axes suivants :

- respecter le rythme de vie de l'Enfant ;
- favoriser le développement et l'épanouissement de l'Enfant ;
- aider la sociabilité de l'Enfant ;
- développer la communication auprès des familles ;
- appréhender les notions d'hygiène et de santé ;
- sensibiliser aux problèmes environnementaux et développer l'écocitoyenneté.

Accueil périscolaire :

L'effectif varie selon les jours d'affluence mais on compte en moyenne 10 enfants de classes maternelles le matin et entre 15 et 20 le soir ; pour les élémentaires on compte en moyenne 20 enfants le matin et entre 25 et 40 pour l'accueil du soir. L'encadrement varie selon les effectifs, on compte 3 à 5 animateurs.

L'accueil périscolaire est ouvert le matin de 7h15 à 8h30, et l'après-midi de 16h00 à 18h30.

Accueil des mercredis :

L'accueil est ouvert de 7h30 à 18h30 avec possibilité de demi-journée (repas compris obligatoirement). L'effectif varie entre 40 et 60 enfants.

Membre du bureau :

L'association Bag'évasion centre de loisirs est dirigé par des parents bénévoles en co-présidence :

Mme VINCENT Emilie
Mme BORDET Marylee
M. MISSIOUX Jean-Michel

Animation :

Ainsi que 7 salariés permanents :

- Deux co-directeurs : M. COMTET Emmanuel (périscolaire)
Mme DE LA VAISSIERE Carole (Extrascolaire)
- Agent administratif : Mme MICHON Christiane
- QUARRIT Cindy (animatrice CDI remplacée par Mme DE LA VAISSIERE Aurélie)
- CHARPIGNY Aline (animatrice CDI congé parental)
- Nathan DELORME (apprenti CPJEPS)
- Aide animatrice et agent de service : GUYENNON Magali
- Animateur en contrat CEE pour les mercredis

Un agent d'entretien salarié par la mairie de Bâgé-Dommartin assure le ménage au sein des locaux.

Le projet pédagogique de l'accueil périscolaire est articulé autour des axes suivants :

Objectifs pédagogiques :

- **Développer la communication auprès des familles et des enfants :**

L'accueil de loisirs doit être ouvert aux familles. Outre les relations quotidiennes, les équipes doivent proposer des moments d'information et de rencontre. Une attention particulière est accordée à

l'information en direction des familles (affichage, site internet, questionnaire...). La mise en place de projets d'animation autour des moyens de communication : affichages, expressions orales ou écrites, utilisation d'internet et autres réseaux sociaux. Les moments d'arrivée ou de départ sont tout d'abord des temps d'échanges entre enfants et animateurs, de plus la discussion et la relation parents/animateurs reste favorisée pendant ce temps.

– **Appréhender les notions d'hygiène, de santé et de soin de soi :**

L'accueil de loisirs s'efforcera d'initier l'enfant à structurer son alimentation sur la journée : un bon goûter, danger du grignotage, danger des aliments gras et sucrés... Ces notions doivent amener l'enfant à découvrir de nouvelles saveurs et de nouveaux goûts lors du repas du midi le mercredi ou lors d'activités culinaires. Le fait d'élaborer des projets qui associent l'hygiène, la santé et le soin de soi permet à l'enfant de prendre conscience de l'importance du bien-vivre. Permettre à l'enfant d'acquérir de nouveaux réflexes à travers des tâches de la vie quotidienne, des activités orientées vers l'attention sur soi ou de l'hygiène sportive le conduira à canaliser son énergie vers ce qui lui semblera essentiel.

– **Sensibiliser aux enjeux environnementaux et développer l'écocitoyenneté :**

Dès le plus jeune âge, il est possible d'initier les enfants au respect de l'environnement. En les éveillant tôt, on crée des réflexes éco-citoyens qu'ils garderont toute leur vie et on contribue ainsi à créer une société plus durable. Pour sensibiliser les enfants à l'écologie, il n'y a rien de mieux que le contact direct avec la nature. Avec le jardinage, ils comprennent le fonctionnement des plantes et du cycle de la vie. De plus, lors d'ateliers créatifs de recyclage, les enfants seront invités à réutiliser des objets pour les initier au développement durable. Il sera privilégié la découverte des ressources du territoire et des produits locaux. Permettre aux enfants de comprendre et défendre leur environnement naturel (eau, terre, air) les aidera à mieux appréhender leurs réflexes éco-citoyens.

Les projets pour l'année :

Le centre de loisirs Bag'évasion souhaiterait :

- Se mettre en relation avec l'école afin de faire connaître le fonctionnement de Bag'évasion aux nouveaux parents. Etant en relation avec les parents (le matin ou le soir), il est important pour nous d'avoir un suivi sur l'enfant afin de rassurer les parents, nous servons de passerelle entre la maison et l'école.
- Se mettre en relation avec les autres associations (sportives, culturelles...) de la commune afin de mettre en place des projets en commun pour participer au mieux au développement de l'enfant et faciliter les déplacements des parents.
- Permettre aux enfants d'accéder à toutes les activités de la commune.
- Organiser des cycles afin de développer la curiosité de l'enfant, lui faire découvrir différents domaines.

Mode d'inscription aux activités périscolaires

Les parents doivent télécharger sur notre site internet :

<https://bagevasion.wixsite.com/website> (ou nous le réclamer) le dossier d'inscription obligatoire. Ils doivent nous le remettre avec les documents demandés obligatoires (photocopie du carnet de santé, attestation CAF et attestation d'assurance responsabilités civiles).

Après réception du dossier complet, les parents peuvent procéder aux inscriptions en se connectant sur notre portail famille « Connecthys », lien se trouvant toujours sur notre site. Ce portail famille est relié à notre logiciel de gestion « Noéthys ».

Pour le périscolaire, ils ont jusqu'à la veille midi pour modifier toutes inscriptions. Et pour les mercredis, ils ont jusqu'au vendredi minuit précédant le mercredi concerné.

Les tarifs sont dégressifs en fonction du quotient familial des familles et/ou des participations communales.

Modalité d'information aux familles

Présentation lors des rencontres de la directrice avec les nouveaux parents. A prévoir, participation de Bag'évasion aux réunions de rentrée dans les classes.

Page Facebook.

Site de Bâgé'évasion.

Site de la Mairie.

Bulletin municipal.

Panneau Pocket de la commune.

L'accueil périscolaire sur Dommartin :

La garderie est gérée par la municipalité. Elle a lieu dans le même bâtiment que l'école. Les parents doivent compléter des documents destinés à la garderie à la rentrée scolaire, l'inscription est gratuite.

En cas de présence à la garderie, le tarif est décompté par demi-heure.

Les services de restauration

A Bâgé-la-Ville :

Sur les temps scolaires, la commune dispose de la cantine du collège avec une capacité d'accueil d'environ 320 enfants. Les repas sont cuisinés sur place. Les élèves de PS à CE2 sont servis à table, 3 services en commençant par les maternelles, puis les CP et CE. Les élèves de CM1/CM2 passent par le self-service. Ce temps méridien est géré par la commune et est encadré par 14 personnes au service et en surveillance à l'extérieur.

Sur les mercredis et vacances scolaires, l'accueil de loisirs a à disposition une salle de réception lui permettant d'assurer la restauration. Les repas sont livrés par RPC puis réchauffés sur place.

A Dommartin :

Durant les périodes scolaires, la cantine est gérée par une association. La municipalité met les locaux et du personnel à disposition. Elle octroie également des subventions à l'association.

Articulation périscolaire/scolaire

A Bâgé-la-Ville :

Les animateurs de Bag'évasion emmènent les enfants dans les différents bâtiments le matin et les récupèrent à la sortie de l'école fin d'après-midi pour le centre de loisirs.

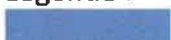
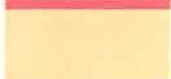
A Dommartin :

La garderie et les classes se situent dans le même bâtiment. Les salariées de la commune gèrent les enfants les matins avant l'école et les récupèrent après la classe.

Un travail est à engager sur les transferts de responsabilité, les informations et les consignes à donner aux salariés et aux enfants (règlement intérieur, protocole sanitaire, gestion du matériel des jeux extérieurs...).

Ci-dessous les plannings :

Légende :

	Temps scolaire
	Pause méridienne/repas (gestion municipale)
	Activités périscolaires (gestion associative à Bâgé et municipale à Dommartin)

Bâgé-la-Ville

Planning maternelle	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
7h15 / 8h20				
8h20 / 11h20				
11h20 / 13h10				
13h10 / 16h10				
16h10 / 18h30				
Planning élémentaire	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
7h15 / 8h30				
8h30 / 12h00				
12h00 / 13h45				
13h45 / 16h15				
16h15 / 18h30				

Dommartin

Planning PS à CM2	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
7h15 / 8h45				
8h45 / 12h00				
12h00 / 13h30				
13h30 / 16h15				
16h15 / 18h30				

Organisation du secteur extrascolaire

Actuellement, la municipalité de Bâgé-Dommartin affiche une politique volontaire en ce qui concerne les activités extrascolaires des enfants de la commune tant au niveau culturel que sportif grâce à :

- Des structures municipales : une bibliothèque à Dommartin, une médiathèque à Bâgé-la-Ville, des terrains multi-sports, des terrains de boules ...
- Un tissu associatif :
- Associations sportives : Judo Club Bâgésien, Union Bouliste de Dommartin, Vita Dance pour la danse, Ready to Grimpe pour l'escalade, club de football, Tennis club des 3 Bâgé-Dommartin, La Tour de Bâgé pour les échecs, ...
- Associations culturelles : Union Musicale des 3 Bâgé-Dommartin : musique et chant, ...

Présentation de Bâgé'évasion et son projet pédagogique :

Bag'évasion accueille environ une cinquantaine d'enfants dans son centre de loisirs sur les périodes de petites et grandes vacances scolaires. L'équipe pédagogique de l'association met en place des activités sportives et culturelles mais surtout ludiques, elle organise des sorties diverses et variées, dans le but de faire passer aux enfants des vacances agréables et divertissantes, tout en apprenant et en évoluant dans certains domaines.

I : CARTE D'IDENTITE BAG'EVASION :

Bag'évasion centre de loisirs est situé 20, rue de la mairie, à BAGE-DOMMARTIN. Le centre de loisirs fonctionne durant les petites vacances Automne, Hiver et Printemps (fermeture pour les vacances de Noël) et les mois de juillet/août (avec une fermeture de deux semaines encadrant le 15 août).

L'association Bag'évasion se situe au centre de la commune BAGE-DOMMARTIN, elle est donc à proximité des écoles, du collège, des salles des fêtes et des deux gymnases de la ville.

Cinq locaux sont mis à disposition par la mairie :

- une salle d'accueil et d'activité avec deux coins sanitaires
- un modulaire entre l'école maternelle et primaire
- une salle d'activité à l'école « Pain levé » (rez-de-chaussée)
- une salle de sieste
- un réfectoire (salle de réception)
- un jardin pédagogique

Nous avons accès au city stade situé en face du local principal Bag'évasion, ainsi qu'aux cours des trois écoles.

Le centre accueille les enfants de 3 à 15 ans : 24 de moins de 6 ans et 24 de plus de 6 ans. La capacité du centre est de 7 à 50 enfants.

II : L'EQUIPE PEDAGOGIQUE :

L'association Bag'évasion centre de loisirs est dirigé par des parents bénévoles en co-présidence :

Mme VINCENT Emilie
Mme BORDET Marylee
M. MISSIOUX Jean-Michel

Ainsi que 7 salariés permanents :

Directrice extra-scolaire : Mme DE LA VAISSIERE Carole

Co-directeur et directeur périscolaire : M. COMTET Emmanuel

Agent administratif : Mme MICHON Christiane

Equipe d'animation :

- QUARRIT Cindy (remplacée par Mme DE LA VAISSIERE Aurélie)
- Nathan DELORME (apprenti CPJEPS)

Aide animatrice et agent de service : GUYENNON Magali

Agent d'entretien : Mme DE LA VAISSIERE Elisabeth

Des vacataires peuvent venir agrémenter l'équipe permanente lors de vacances scolaires et mercredis.

III : L'ACCUEIL DE LOISIRS :

Vacances de février, avril, juillet, août et octobre.

Horaires : 7h30 à 18h30

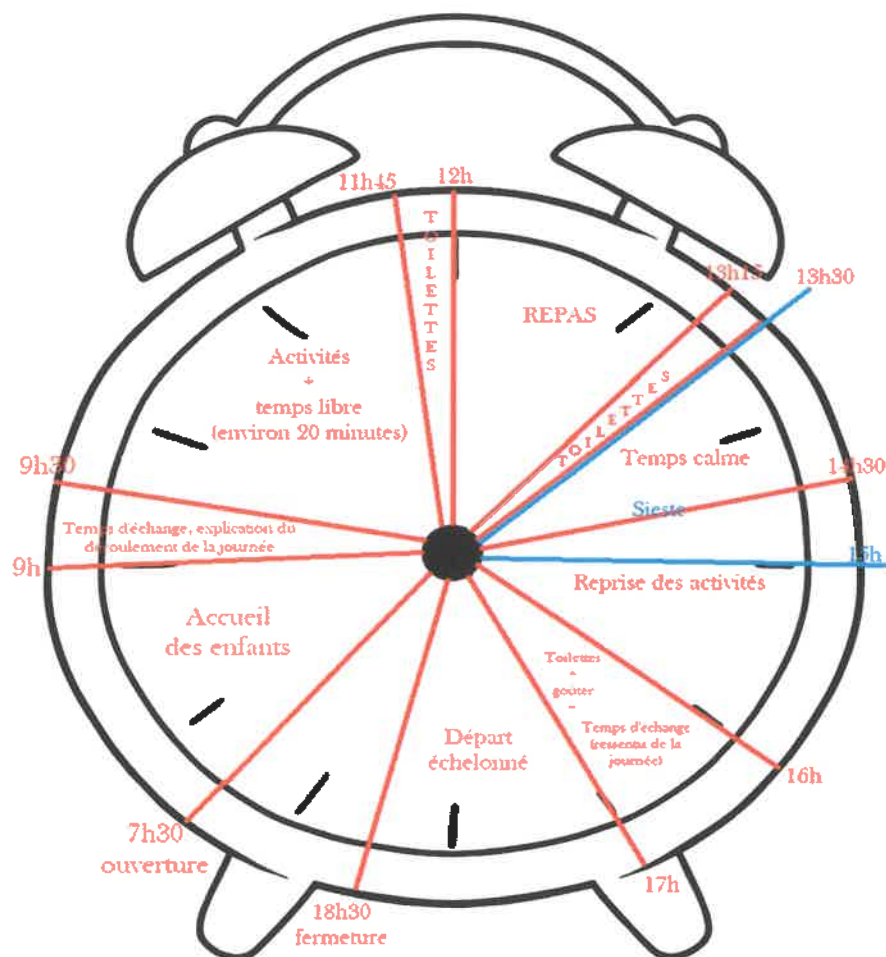
Pour le centre de loisirs, les parents ont le choix :

- à la journée
- à la semaine

Journée type :

- Ouverture des portes 7h30, accueil des enfants jusqu'à 9h
- A partir de 9h30, déroulement des activités (bricolage, jeux, sorties, intervenants...) et temps d'animation selon l'envie, le rythme, la fatigue et les besoins des enfants
- 11h45 : Passage aux toilettes et lavage des mains avant repas
- 12h : Repas : moment de calme, d'échanges entre enfants et animateurs

- 13h30 : Temps calme/de repos (par groupe/ensemble, petits jeux, lecture, coloriage, vidéo...)
- 14h30 : Reprise des activités (jeux, sorties, intervenants...)
- 13h30 à 15h : En parallèle, sieste pour les plus petits
- 15h30 : Reprise activités pour les plus petits
- 16h : Lavage de mains, goûter et temps de discussion sur la journée avec les enfants
- 17h : Temps libre avec départ échelonné des enfants.
- Fermeture des portes à 18h30



IV : PROJET PEDAGOGIQUE :

Avec pour orientation, les objectifs du projet éducatif :

1. respecter le rythme de vie de l'enfant
2. favoriser le développement et l'épanouissement de l'enfant
3. aider la sociabilité de l'enfant
4. développer la communication auprès des familles
5. appréhender les notions d'hygiène et de santé
6. sensibiliser aux problèmes environnementaux et développer l'écocitoyenneté

a) Intentions et valeurs pédagogiques :

Les activités de loisirs deviennent de plus en plus importantes dans l'éducation des enfants, pour la découverte d'activités qu'ils ne peuvent pas pratiquer en dehors du centre de loisirs.

Les activités proposées permettront aux enfants la découverte de soi et des autres tout en passant des moments de détente.

Le temps des vacances est une continuité de l'éducation de l'enfant pour s'approprier un environnement. Lors des vacances d'été, le centre de loisirs peut être une passerelle entre le mode de garde des petits (assistante maternelle, crèche, pôle petite enfance...) et l'école, ceci sera une période d'adaptation à la vie en collectivité.

En relation avec l'école et la famille, ce temps permet à l'enfant de construire des liens avec le village, l'école, d'autres structure (club sportif, musical, artistique...) et d'autres enfants.

L'organisation de sorties ou de mini-camps peut favoriser l'enfant à prendre des responsabilités et à se projeter dans l'avenir.

Ainsi, il s'agit pour chaque enfant de favoriser :

- sa créativité,
- sa prise de responsabilité,
- la pratique d'activités de qualité,
- le développement de son autonomie, dans un contexte ludique

b) Objectifs :

- Développer l'autonomie de l'enfant dans son environnement, sa vie quotidienne, et en collectivité :

Donner à l'enfant la possibilité de grandir à son rythme. Permettre à l'enfant de se débrouiller seul et être responsable de ses actes. Amener l'enfant à être capable de venir en aide aux autres, être bienveillant et respectueux.

- Promouvoir l'épanouissement de l'enfant sur le plan moral, affectif, physique, social, culturel et sportif :

Développer les capacités intellectuelles et physiques. Développer l'épanouissement affectif, moral et social.

- Découverte du territoire qui entoure l'enfant (différents milieux, gestes éco-citoyen...) :

Développer la curiosité et se repérer dans son environnement. Favoriser les gestes éco-citoyen.

c) Les moyens :

Dans le cadre des vacances, l'équipe d'animation propose de faire découvrir aux enfants l'écologie et l'environnement, au travers d'objectifs variés, d'intentions éducatives très précises et de développements affectifs. Nous accentuons les activités créées avec du matériel et/ou des objets de récupération.

- Moyens matériels à disposition :

- plusieurs salles d'activités
- espace cuisine
- stock de matériels (récupération ou achat première nécessité)
- garage avec matériels sportif et mini-camps
- cabane dans le jardin pédagogique avec matériels de jardin et de bricolage

L'équipe d'animation souhaite développer au travers des activités mais aussi de la gestion de la vie quotidienne, l'autonomie des enfants, l'ouverture à la curiosité et la débrouillardise.

L'enfant ne pouvant pas vivre « sans affection » on veillera à un développement harmonieux. Il a besoin de se sentir rassuré, aimé et d'établir de bonnes relations avec les gens de son entourage, pour cela un taux d'encadrement comme préconisé ci-dessous est quasiment indispensable.

- Moyens humains :

L'équipe d'animation :

→ direction

→ animateurs (Groupe moins de 6 ans : 1 animateur pour 8 enfants, groupe 6 ans et plus : 1 animateur pour 12 enfants)

→ agents d'entretien et de services

Bag'évasion étant situé en campagne, permet de prolonger, d'ouvrir et de conforter l'action éducative des familles. Nous pensons pouvoir contribuer à sensibiliser les enfants à des valeurs comme le partage, le respect, la solidarité et la tolérance dès leur plus jeune âge afin que cela devienne une évidence et donc une habitude.

« Vivre ensemble dans la joie », un temps de loisirs ou de vacances, essentiel au bonheur de l'enfant, caractérisé par une grande place laissée au jeu, à la détente et à la vie en collectivité.

Ces périodes doivent se dérouler au mieux pour l'ensemble des acteurs des vacances scolaires, chaque membre doit se sentir à l'aise dans ce qu'il fait pour son bien-être.

L'équipe pédagogique feront tout leur possible pour que les enfants accueillis passent des moments agréables et surtout inoubliables.

Les infrastructures existantes sur la commune :

La commune dispose de :

- 3 salles des fêtes
- 1 salle de musique
- 2 terrains multisports
- 2 gymnases dont 1 équipé d'un mur d'escalade
- des terrains de boules et un boulodrome
- Différents espaces verts
- Chemins de randonnées
- Une bibliothèque à Dommartin
- Une médiathèque à Bâgé-la-Ville
- Une ludothèque à Bâgé-la-Ville

Infrastructures existantes sur les communes alentour :

- 1 stade de foot à Bâgé-le-Châtel
- 1 terrain de tennis à Saint-André-de-Bâgé
- 1 ludothèque à Replonges
- 1 piscine à Pont-de-Vaux
- 1 patinoire à Pont-de-Vaux

Etc...

L'accessibilité aux personnes à besoins spécifiques

Tous les locaux ont été rénovés pour respecter en tous points la loi de 2005.

Au niveau des écoles, 3 classes de CM sur Bâgé-la-Ville ont des marches pour y accéder. Les équipes pédagogiques peuvent se coordonner pour échanger leurs salles si nécessaire pour accueillir un enfant à mobilité réduite.

Pour le centre de loisirs, la salle de réception située au rez-de-chaussée dispose d'un point de restauration pour accueillir les enfants, la garderie est à l'étage.

Les besoins du territoire

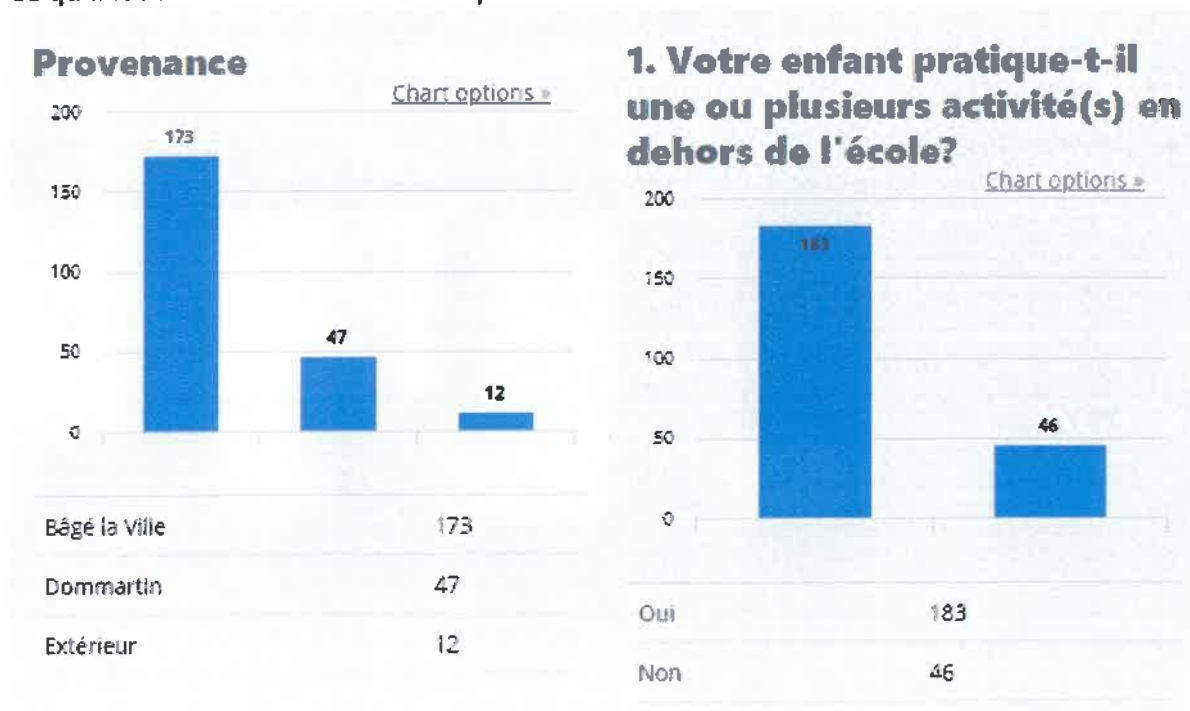
Les besoins et envies du public

Pendant la phase de travail sur la mise en place du Projet Educatif de Territoire, deux questionnaires ont été réalisés : un à destination des parents et un à destination des enfants. Celui qui s'adressait aux parents a été distribué par le biais des cahiers de liaison à la rentrée scolaire. Sur environ 300 familles consultées, 233 ont répondu au sondage. Celui concernant les enfants a été complété en classe avec la complicité d'une partie de l'équipe enseignante. Les réponses de 194 enfants ont pu être recueillies, avec une moyenne d'âge de 8 ans.

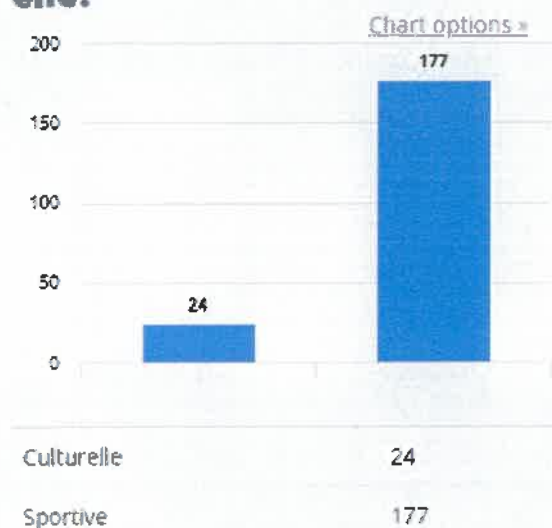
Le centre de loisirs a également transmis les questionnaires aux parents des enfants inscrits à Bag'évasion par le biais d'internet aux familles extérieures, 12 ont répondu.

Cette mobilisation a permis de connaître les besoins et attentes des publics afin d'adapter au mieux l'offre sur le territoire dont voici la réponse aux questions.

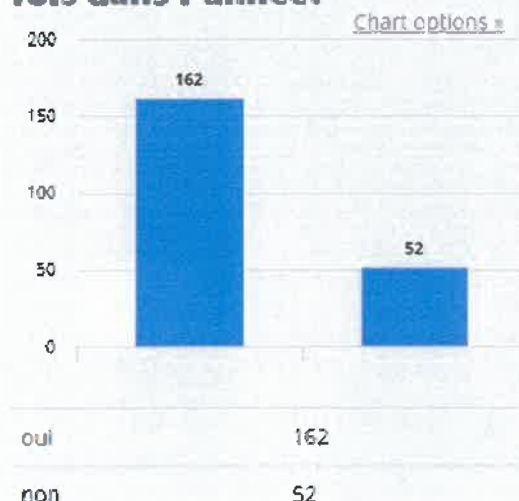
Ce qu'il faut retenir des retours des parents :



a. Si OUI, cette activité est-elle?



Désirez-vous pratiquer une activité parents/enfants une fois dans l'année?



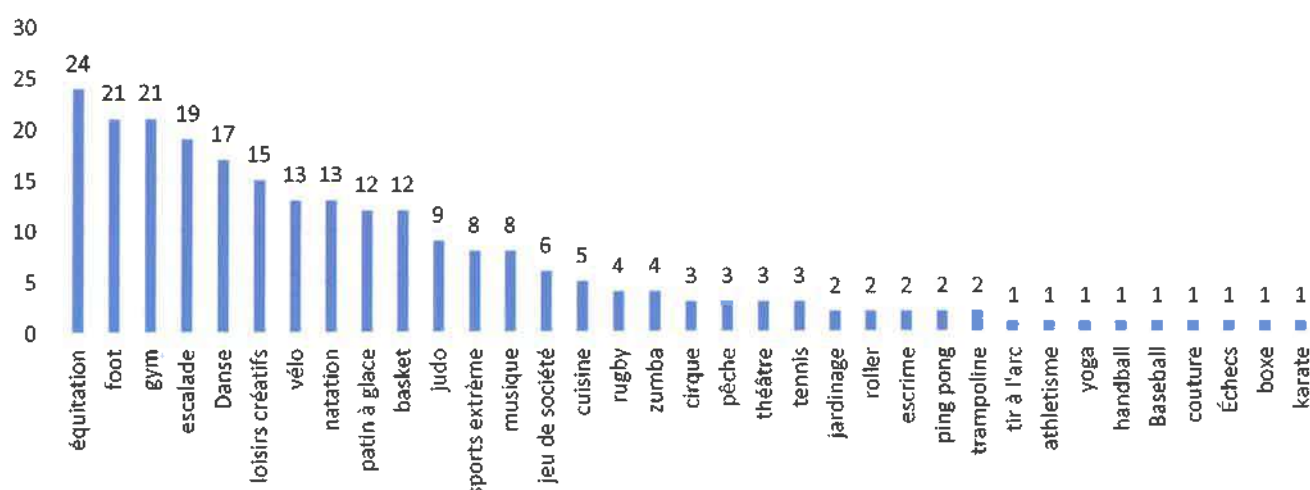
Nous constatons que la majorité des enfants ont déjà l'opportunité de participer à des activités en dehors de l'école, mais ces activités relèvent à 88% du domaine sportif.

Dans les commentaires, les familles ont fréquemment émis les besoins de :

- Mettre en place de l'aide aux devoirs les soirs de semaine
- Mettre en place des navettes qui iraient chercher les enfants à l'accueil périscolaire et les emmèneraient dans les clubs afin que ceux-ci ne soient pas limités dans leurs loisirs à cause du rythme de travail de leurs parents. Ce système existe déjà pour l'association du judo, avec le Judobus, et est une pratique que les parents aimeraient voir se développer
- Davantage d'activités adaptées pour les tout-petits de 3 à 6 ans
- Davantage d'activités culturelles : anglais, cuisine, visite de musées, théâtre, musique, arts...
- Davantage d'informations concernant les différentes activités proposées au niveau local pour les enfants

Voici maintenant les envies exprimées par les enfants, qui peuvent permettre l'inspiration pour la mise en place de partenariats avec des acteurs locaux, ou pour la mise en place de cycle d'animation dans le cadre du Plan Mercredi :

Que voudrais-tu faire comme activité?



Les atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT

Le territoire est situé en zone rurale à proximité d'agglomérations telles que Mâcon et Bourg-en-Bresse.

Le réseau autoroutier et les lignes de train favorisent les trajets vers des villes plus importantes Lyon, Dijon.

Les contraintes et freins du territoire

Horaires bus : 7h-18 h ou 19h pour la jeunesse

Etudes supérieures : les jeunes partent sur Lyon, Dijon, Bourg-en-Bresse, Mâcon

Articulation du PEDT avec les dispositifs existants sur le territoire

Un Contrat Territorial Global (CTG) est actuellement en cours de signature avec la Communauté de Communes Bresse et Saône, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), les communes de St Bénigne et Pont de Vaux.

Le PEDT va se mettre en phase avec des actions ou dispositifs locaux existant ou à venir.

Voici les actions venant compléter les services existants :

- **Mis en place par la Communauté de communes :**

- Financement d'un poste d'accompagnant des enfants en situation de handicap sur le temps méridien dans le cadre du dispositif ULIS
- Implication dans la petite enfance : multi-accueils avec la capacité d'accueil de 24 enfants à Bâgé-Dommartin, 30 enfants à Pont de Vaux, 18 enfants à Replonges (de 2 mois et demi à 4 ans)
- Implication dans les Relais d'assistants maternels (RAM)
- Deux ludothèques sur Bâgé-Dommartin et Replonges avec accès pour les enfants et le centre de loisirs de Bâgé-Dommartin

- **Mis en place par la commune de Bâgé-Dommartin**

- Un conseil municipal d'enfants de CM2/6^{ème} élus pour 2 ans accompagnés par 2 conseillers municipaux. Projets en cours : répertoire des chemins ruraux reliant Bâgé-la-Ville et Dommartin en vélo.
- Participation dans le choix d'achat de jeux extérieurs pour les écoles
- Financement de la surveillance du temps méridien
 - Investissement d'un plan numérique pour toutes les classes

- Demande de financement au Syndicat intercommunal à vocation sportive (SIVOS) des 3 Bâgé pour l'installation d'un Skatepark
- Participation financière de la commune dans le centre de loisirs, mise à disposition des locaux et de personnel d'entretien afin que le tarif pour les familles soit au plus bas possible
- Réflexion en cours sur la jeunesse
- Participation financière au club de Judo pour les enfants de Bâgé-Dommartin : 3€ par jour par enfant pour les 3 semaines de stage d'été
- Subvention aux associations : sous des écoles de Bâgé-la-Ville et Dommartin, cantine de Dommartin, L'Union Musicale de Bâgé-Dommartin (UM3BD), Vitadance...
- La mise en place de formations et l'achat de matériel ergonomique à destination des équipes pédagogiques et de surveillance pour le ménage, achats de 2 autolaveuses avec formation, afin de faciliter le nettoyage des sols notamment dans les lieux destinés aux enfants
- Financement du transport du bus pour les élèves de Dommartin pour accéder au gymnase de Bâgé-la-Ville
- Mise en sécurité des abords de l'école de Dommartin et de l'école maternelle Prévert à Bâgé-la-Ville
- Achats de jeux d'extérieur pour les cours des écoles
- Réfection régulière de nos salles de classes,
- Opération éclairage LED en cours
- Mise en place de deux projets phares :
 - L'étude de faisabilité pour la construction d'un nouvel accueil de loisirs à Bâgé-la-Ville sur un terrain appartenant à la commune, tout proche de la maternelle est lancé avec l'agence O1. Les demandes de subventions concernant cet investissement prévisionnel sont en cours
 - Réflexion en cours concernant le pôle de vie communal à Dommartin comprenant le bâtiment d'école et de garderie

Le projet du territoire

Les objectifs

L'équipe municipale s'est entendue sur les buts, les intentions, donnés au projet et à sa politique éducative. Sa préoccupation est de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent avant, pendant et après l'école, en respectant la complémentarité des temps éducatifs. Voici les 3 axes retenus :

Axe 1 : ARTICULATION ENTRE LES DIFFERENTS INTERVENANTS AUTOUR DE L'ECOLE

Associer tous les partenaires de l'éducation des enfants afin de mieux coordonner nos efforts et créer plus de dialogue. Renforcer les liens avec la mairie.

Au-delà des règles pré-existantes au sein de l'école, l'équipe d'animation des activités éducatives périscolaires devra prendre le temps de construire avec les enfants un cadre de vie commun. Il s'agit de bien de définir les droits et devoirs des enfants mais également des adultes. Pour éviter toute démagogie, il convient d'exposer d'emblée aux enfants les règles qui ne sont pas négociables et imposées de fait (par mesure de sécurité par exemple...) :

- ⇒ Charte entre l'équipe éducative, la municipalité, l'association de la cantine et les salariées sur le site de Dommartin
- ⇒ Règlement intérieur commun équipe enseignante et salariées à Dommartin
- ⇒ Règlement intérieur commun équipe enseignante et salariées à Bâgé-la-Ville
- ⇒ Charte entre l'équipe éducative, la municipalité, l'association Bâgévasion et les salariées sur le site de Bâgé-la-Ville

Organisation de sorties durant le temps scolaire :

- ⇒ Classes au boulodrome de Dommartin avec l'association Union Boulistes de Dommartin
- ⇒ Classes au gymnase de Bâgé-la-Ville
- ⇒ Classes à la piscine de Pont de Vaux, financement de la Communauté de Communes Bresse Saône
- ⇒ Classes à la bibliothèque de Dommartin, à la médiathèque de Bâgé-la-Ville
- ⇒ Intervention de la ludothèque
- ⇒ Classes à l'Office du Tourisme de Bâgé-le-Châtel à l'occasion des expositions, le transport est financé par la Communauté de Communes

Axe 2 : ARTICULATION ENTRE LES DIFFERENTS INTERVENANTS HORS TEMPS SCOLAIRE

Associer les parents, les tenir informés. Favoriser l'accès à la culture. Développer les actions avec les partenaires locaux. Ouvrir des activités à certains enfants qui n'y ont pas accès :

- ⇒ Mise en place d'ateliers et d'animations avec la médiathèque pour les écoles et le centre de loisirs
- ⇒ Intervenants extérieurs : musique, théâtre, arts plastiques, loisirs créatifs, associations liées au patrimoine...
- ⇒ Ateliers de jeux avec la ludothèque
- ⇒ Aménagement d'un espace pour permettre aux enfants de faire leurs devoirs

Favoriser la pratique du sport :

⇒ Organisation entre le centre de loisirs et le Judo Club Bâgézien pour emmener les enfants pratiquer le judo

Favoriser les liens intergénérationnels :

⇒ Echanges avec les Maisons d'Accueil Rural pour Personnes Agées (MARPA) sur Bâgé-la-Ville et sur Dommartin

Axe 3 : CADRE DE VIE ET VIE CITOYENNE :

Inscrire son action dans une démarche respectueuse de l'environnement en pratiquant des activités liées à la nature. Développer la pédagogie de projet :

- ⇒ Jardin potager avec Bâgé'évasion
- ⇒ Animation de jardinage dans les écoles
- ⇒ Environnement (journée organisée par la Communauté de Communes Bresse et Saône : tous les élèves de CM2)
- ⇒ Développer les jeux d'extérieur dans les terrains multi-sports
- ⇒ Projet de construction d'un bâtiment pour le centre de loisirs sur Bâgé-la-Ville

Contribuer dès l'enfance à la formation du citoyen, à l'apprentissage de la responsabilité, à la compréhension et au respect des autres.

- ⇒ Permis internet (intervention de la gendarmerie auprès des élèves de CM2 afin de les mettre en garde sur les dangers liés à internet, aux réseaux sociaux)
- ⇒ Permis piéton (intervention de la gendarmerie auprès des élèves de CE2)
- ⇒ Permis vélo (intervention de la gendarmerie auprès des élèves de CM2)
- ⇒ Organisation d'une conférence sur les dangers liés aux réseaux sociaux et les problèmes de harcèlements, à voir avec la conseillère numérique
- ⇒ Formation premier secours

Les activités proposées dans le cadre du PEdT

En **annexe 1** le tableau présentant l'ensemble des acteurs impliqués dans le PEdT ainsi que les actions concrètes qu'ils ont choisi ensemble de mettre en place dans le cadre de celui-ci.

En **annexe 2** de ce document se trouve le projet pédagogique de l'accueil de loisirs périscolaire du mercredi, respectant les principes de la charte qualité du Label Plan Mercredi.

Pilotage du PEdT

Les partenaires

Partenaires Institutionnels : Mairie de Bâgé-Dommartin, Caisse d'Allocations Familiales (CAF), DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale), SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)

Partenaires associatifs : Bénévoles des associations suivantes :

Bâg'évasion
 Judo Club Bâgésien
 Cantine scolaire de Dommartin
 Sou des écoles de Bâgé-la-Ville
 Sou des écoles de Dommartin
 Union Musicale des 3 Bâgé-Dommartin (UM3BD)

Autres partenaires :

Médiathèque municipale
 Ecole de Dommartin
 Ecole de Bâgé-la-Ville

Fonctionnement du comité de pilotage (COPIL)**Sa composition**

- ✓ Représentants de la commune de Bâgé-Dommartin
- ✓ Représentants de l'accueil de Loisirs Bâg'évasion
- ✓ Représentants des Associations locales : Judo Club Bâgésien, Union Musicale des 3 Bâgé-Dommartin (UM3BD), Sous des écoles de Bâgé-la-Ville et de Dommartin, Cantine scolaire de Dommartin,
- ✓ Représentant de la Médiathèque et de la bibliothèque municipales
- ✓ Représentants des parents : par le biais des associations sous des écoles et cantine
- ✓ Représentants de l'école : directrices
- ✓ Représentants des partenaires institutionnels : CAF, DSDEN-SDJES.

Ses modalités d'organisation :

- Réunion du COPIL au moins deux fois par an avec une évaluation des objectifs
- Réunion d'un Comité Technique au moins une fois par trimestre pour sa mise en œuvre opérationnelle.

L'évaluation du projet

L'évaluation se fera une fois 2 fois par an avec la réunion du comité de pilotage.

Eléments prévus dans l'évaluation annuelle du PEDT en référence aux objectifs visés :

Axe 1 : ARTICULATION ENTRE LES DIFFERENTS INTERVENANTS AUTOUR DE L'ECOLE

Moyens mis en oeuvre	Evaluation quantitative	Evaluation qualitative
Charte entre l'équipe éducative, la municipalité, l'association de la cantine et les salariées sur le site de Dommartin	Une charte est créée	La charte est acceptée, mise en application, et respectée de l'ensemble des acteurs et public ciblés
Règlement intérieur commun équipe enseignante et salariées à Dommartin	Un règlement intérieur est créé	Le règlement intérieur est mis en application et une amélioration des relations est constatée
Règlement intérieur commun équipe enseignante et salariées à Bâgé-la-Ville	Un règlement intérieur est créé	Le règlement intérieur est mis en application et une amélioration des relations est constatée
Charte entre l'équipe éducative, la municipalité, l'association Bâgévasion et les salariées sur le site de Bâgé-la-Ville	Une charte est créée	La charte est acceptée, mise en application, et respectée de l'ensemble des acteurs et public ciblés
Classes au boulodrome de Dommartin avec l'association Union Boulistes de Dommartin	Objectif 2 séances par niveau	Les enfants découvrent une nouvelle activité proposée par un partenaire local
Classes au gymnase de Bâgé-la-Ville	Objectif toutes les classes	Les enfants découvrent une nouvelle activité proposée par un partenaire local
Classes à la piscine de Pont de Vaux, financement de la Communauté de Communes Bresse Saône....	Un niveau par an (2022-2023 pour les CE1)	Les enfants découvrent une nouvelle activité proposée par un partenaire local

Axe 2 : ARTICULATION ENTRE LES DIFFERENTS INTERVENANTS HORS TEMPS SCOLAIRE

Favoriser l'accès à la culture. Développer les actions avec les partenaires locaux. Ouvrir des activités à certains enfants qui n'y ont pas accès.

Moyens mis en oeuvre	Evaluation quantitative	Evaluation qualitative
Culture : intervenants extérieurs : musique, théâtre, arts plastiques, loisirs créatifs, associations liées au patrimoine.....	Au moins 5 interventions par an	Les enfants découvrent de nouvelles activités culturelles proposées par des partenaires locaux
Mise en place d'ateliers et d'animations avec la médiathèque pour le centre de loisirs	Au moins 5 ateliers par an	Les enfants ont accès aux services culturels locaux
Organisation entre le centre de loisirs et le Judo Club Bâgésien pour	3 fois par semaine sur le temps scolaire	Les enfants inscrits sur l'accueil périscolaire ont accès à une

emmener les enfants pratiquer le judo		activité physique proposée par un partenaire local
Echanges avec les Maisons d'Accueil Rural pour Personnes Agées (MARPA) sur Bâgé-la-Ville et sur Dommartin	Au moins 1 projet par an	Les enfants sont sensibilisés et participent à des échanges intergénérationnels

Axe 3 : CADRE DE VIE ET VIE CITOYENNE

Inscrire son action dans une démarche respectueuse de l'environnement en pratiquant des activités liées à la nature. Développer la pédagogie de projet. Contribuer dès l'enfance à la formation du citoyen, à l'apprentissage de la responsabilité, à la compréhension et au respect des autres.

Moyens mis en oeuvre	Evaluation quantitative	Evaluation qualitative
Jardin potager avec Bâgévasion	Un jardin potager partagé est fabriqué et installé	Les enfants sont impliqués dans un projet servant à l'ensemble des habitants de la commune. Les enfants mettent en place un projet en lien avec les services techniques de la Ville
Animation de jardinage dans les écoles	Au moins une séance par classe	Les enfants bénéficient d'apprentissages complémentaires aux projets réalisés dans le cadre du centre de loisirs
Environnement (journée organisée par la Communauté de Communes Bresse et Saône : tous les élèves de CM2)	Organisation d'une journée	Les élèves de CM2 sont sensibilisés au développement durable
Développer les jeux d'extérieur dans les terrains multi-sports	Au moins 1 jeu extérieur	Les enfants sont invités à s'aérer et s'amuser en toute sécurité dehors
Projet de construction de nouveaux locaux pour le centre de loisirs de Bâgé-la-Ville	La capacité d'accueil est augmentée	Les locaux sont accessibles à tous et à toutes
Permis internet (intervention de la gendarmerie auprès des élèves de CM2 afin de les mettre en garde sur les dangers liés à internet, aux réseaux sociaux)	1 fois par an	Les enfants sont sensibilisés aux dangers, à leurs droits et devoirs sur Internet
Permis piéton (intervention de la gendarmerie auprès des élèves de CE2)	1 fois par an	Les enfants sont sensibilisés
Permis vélo (intervention de la gendarmerie auprès des élèves de CM2)	1 fois par an	Les enfants sont sensibilisés
Organisation d'une conférence sur les dangers liés aux réseaux sociaux et les problèmes de harcèlements.	1 fois par an	Les enfants et parents sont sensibilisés
Formation premier secours	1 fois par an	Les enfants sont sensibilisés et maîtrisent les gestes de premiers secours pour agir en cas de besoin

La mise en place de tous ces objectifs nécessitera des réunions entre les différents acteurs et la rédaction des documents. Un comité de pilotage et un Comité Technique seront mis en place.

Evaluation globale du pilotage du PEdT:

Evaluation globale du pilotage du PEdT

Critères d'évaluation	Variables	Outils d'évaluation
Critère quantitatif : Nombre de partenaires impliqués dans le PEdT	1- Plus de 6 = succès 2- 3 à 6 = satisfaisant 3- Moins de 3 = échec	Comptage
Critère quantitatif : Nombre de réunions du comité de pilotage	Au moins 2 par an	compte rendu
Critère quantitatif : Volonté des partenaires de reconduire le projet chaque année	1- Volonté de tous = succès 2- Volonté de la moitié = satisfaisant 3- Aucun ne veut = échec	Comptage
Critère qualitatif : Satisfaction des partenaires dans le travail coopératif autour du projet	- Très satisfait - Satisfait - Pas satisfait	Questionnaire, échange avec chacun
Critère qualitatif : Une coopération existe entre les acteurs locaux	Les partenaires font davantage connaissance et montent de nouveaux projets entre eux	Observation direct, échange avec chacun
Critère qualitatif : Niveau d'implication des partenaires dans le comité de pilotage	- Force de proposition - A participé - Simple observateur	Observation direct

Signataires du projet

Durée du PEDT : 3 ans à partir d'octobre 2022.

Si besoin modification du contrat par avenant : 1 an

Fait à Bâgé-Dommartin, le 10/10/2022

Signatures :

Mr Bernigaud Christian, Maire de la commune de Bâgé-Dommartin :



Madame Sève Bordet Marylee, co-présidente de l'association Bag'évasion :



(Signature du représentant de la collectivité, avec cachet de l'organisme + signature éventuelle des acteurs locaux partenaires du PEDT)

Annexes

Annexe 1 : tableau actions des différentes associations

<u>Cantine de Dommartin</u> Cantinedommartin01@gmail.com	Repas thématiques, repas inversé, anniversaire de tous les enfants une fois par mois avec gâteaux, bougies, animations. L'association organise différentes manifestations : ventes de plats à emporter, ventes de gâteaux, boum d'Halloween, tombola. Solidarité de l'association pour aider au service des repas afin de palier à l'absence des salariées en arrêt de travail durant la crise sanitaire. A voir si la cantinière peut animer un atelier culinaire à Bag'évasion.
<u>Sou des écoles de Dommartin</u> sou.dommartin01@gmail.com	Beaucoup de manifestations variées pour subventionner des sorties scolaires et autres activités pour les enfants : plat à emporter, vente de sapins, de chocolat, carnaval, fête de Noël, fête d'école à la fin de l'année scolaire...
<u>Sou des écoles de Bâgé-la-Ville</u> soudesecolesblv@gmail.com	Beaucoup de manifestations variées pour subventionner des sorties scolaires et autres activités pour les enfants : carnaval, course d'orientation, bourse aux jouets et puériculture, tombola, participation à la fête patronale, participation à la fête de la soupe avec la médiathèque, marché de Noël, fête des écoles à la fin de l'année scolaire...
<u>Judo Club Bâgésien et Bresse Saône Judo</u> judobagesien@gmail.com	Lien avec bag'évasion pour permettre aux enfants d'aller au judo. 2 associations avec vocations et axes légèrement différents. Objectif pratique sportive pour tous, notamment avec les adolescents pour lesquels l'offre sportive ou loisirs n'est pas toujours extrêmement développée d'office. Différentes activités sportives. Objectif : faire 3 semaines de stages sportifs et ouvrir pour plus de personnes.
<u>Union Musicale des 3 Bâgé-Dommartin (UM3BD)</u> um3bd@free.com	Participations aux défilés lors des commémorations, des conscrits, aux carnavaux, à la fête patronale. Concerts organisés. Intervention dans les classes afin de faire découvrir les instruments et la musique, à prévoir à nouveau. A prévoir, intervention au centre de loisirs Bag'évasion en fonction des disponibilités des musiciens, intervention de la chorale dans les MARPA.

Actions passerelles entre acteurs intéressantes à développer pour encore plus de lien.

Annexe 2 : projet pédagogique de l'accueil de loisirs périscolaire - Plan Mercredi

Le plan mercredi est joint en pièce jointe au PEDT.